



# BONNE VISITE

AGENCE IMMOBILIÈRE

## MONTANTS DES HONORAIRES DE VENTES / LOCATIONS MAXIMUMS

### TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

#### -Mandat Exclusif :

Prix de vente	Honoraires TTC (tva 20%)
Jusqu'à 200 000€	6 000€
De 200 001 à 300 000€	8 000€
De 300 001 à 400 000€	10 000€
Au-delà de 400 001€	3% du prix de vente

#### -Mandat simple :

**Forfait de 4% du prix de vente TTC Avec un minimum de 7500 € TTC (voir conditions en agence)**

**-Locaux commerciaux et/ou professionnel : 8% du prix de vente TTC**

**-Vente en viager : 7% du prix de la valeur vénale du bien TTC**

*La rémunération sera à la charge du vendeur sauf convention contraire.*

### ESTIMATIONS :

**Prix : 180€ TTC** (gratuite si mise en vente par nos soins)

### LOCATIONS :

*(En zone non tendue)*

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	8€ / m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ / m2

*Le montant des honoraires locatifs sont plafonnés au montant d'un loyer hors charges.*

**Barème mis à jour le 01/06/2024**